Utilisation du SEC 95 dans la détermination des contributions financières des États membres à la ressource propre fondée sur la TVA

2000/0241(COD) - 03/04/2001 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

En adoptant le rapport de Mme Jutta HAUG (PSE, D), le Parlement européen a approuvé la proposition, sous réserve d'amendements adoptés par la commission au fond (se reporter au résumé précédent).